





Membres Elus Du Stade Clermontois Basket Auvergne

Président : Bernard FAYE

Vice Présidente : Nicole VERLAGUET

Secrétaire : Herve NOUHEN
Secrétaire Adjointe : Dominique COULON

Trésorier : Gilles BESSON
Trésorière Adjointe : Dominique BESSON

Membres du Comité Directeur :
Nicolas FAYE
Jacques DECLOUX
Christian FILLIAS
Philippe ISABELLE

Organisation Sportive

Directeur Technique et Sportif : Thomas FAYE

Responsable Académie : Vincent JACOB

Entraîneur Babys : Dominique COULON / Vincent JACOB
Entraîneur Minis : Thierry DESGRANGE
Entraîneur Poussins : Jean-Christophe PELLEZ
Entraîneur Benjamins 1 : Thibault MACCOW
Entraîneur Benjamins 2 : Brian DA CUNHA
Entraîneurs Minimes Région: Frédéric DEPRez
Entraîneurs Minimes France : Vincent JACOB
Entraîneurs Cadets Région : Florent COULON
Entraîneur Cadets France : Daniel PERRIN et Thomas MEZURE
Entraîneur Senior Département: Cyril VOZELLE
Entraîneur Senior Région: Thomas FAYE



Le Stade Clermontois Basket Auvergne
« C'est »

- **Un Club créé en 1930.**
- **Une histoire tournée vers la formation.**
- **Une implication forte des Bénévoles.**
- **Une convention entre la S.A.S.P. et le S.C.B.A. en Juillet 2006.**
- **140 Licenciés.**
- **2 équipes évoluant en Championnat de France.**
- **5 équipes évoluant en Championnat Régional.**
- **3 équipes évoluant en Championnat Départemental.**
- **Une académie de basket qui accueille 60 enfants entre 5ans et 12 ans.**
- **Des manifestations tout au long de l'année (Stages / Tournois / Repas / Rassemblements).**
- **Des entraîneurs tous diplômés pour assurer un suivi et une cohérence de formation.**
- **Un salarié à temps partiel**
- **Un salarié à temps plein (emploi aidé).**
- **Une collaboration étroite avec le Pôle Espoir / La ligue d'Auvergne / Le Comité Départemental.**
- **2 titres de Champion de France Cadets / 1 titre de Champion de France Senior NM1 / 1 titre de Champion de France Pro B.**
- **Des joueurs formés au club et qui évoluent au plus haut niveau National et International (RISACHER / MELODIE / LAUVERGNE / RACINE / ROZENFELD).**
- **Un Label Club Masculin Elite remis par le Président de la F.F.B.B. en 2011.**



Projet Sportif

Sommaire

Introduction :

Le projet sportif et de formation :

Définition du projet et ses objectifs

1 – Les différentes filières de formation :

- 1-1 L'académie de basket
- 1-2 La filière compétition
- 1-3 La filière de haut niveau

2 – Le processus de formation

- 2-1 Principes de formation

3 – Nos partenaires de formation :

- 3-1 Les écoles de la ville et l'EMS
- 3-2 Les clubs partenaires
- 3-3 L'organisation de stages
- 3-4 Le recrutement

4 – Nos partenaires Institutionnels :

- 4-1 La Ville de Clermont-Ferrand

5- Annexes

- 5-1 Schéma global de la formation du joueur
- 5-2 Evolution du volume d'entraînement par catégorie
- 5-3 Formation des cadres en fonction des catégories d'âge
- 5-4 La charte du joueur
- 5-5 Le règlement du Stade Clermontois Basket Auvergne



Le Projet sportif et de formation :

Notre mission est de proposer une formation de qualité et personnalisée pour le joueur, l'arbitre, le dirigeant. Elle ne se limite pas aux licenciés de notre association mais elle se donne comme objectif d'aider le basket de notre région à se développer. L'élargissement de notre champ d'action vers les clubs, les écoles, les collèges doit être un des éléments de la réussite de notre projet.

Il doit respecter les principes historiques qui ont fait de lui un club FORMATEUR et doit savoir évoluer avec son temps dans la professionnalisation du sport.

1 – Les différentes filières de formation :

1-1 L'académie de basket

L'objectif de l'académie est de faire découvrir au plus grand nombre la pratique d'une activité physique telle que le basket dans une structure adaptée à l'accueil des plus jeunes et de leurs parents.

L'académie de basket s'articule autour de 2 entités qui travaillent en relation constante. Le S.C.B.A; L'E.M.S.

- Le S.C.B.A :
Facilite le recrutement par son image formatrice ainsi que par son statut de club Professionnel.
Entre dans une démarche d'opération basket école qui vise à faire découvrir le basket dans le milieu scolaire.

- L'E.M.S :
Facilite le recrutement par son implication dans le réseau scolaire clermontois.
Apporte à travers les E.T.A.P.S. une connaissance technique et pédagogique des enfants de l'école primaire.
Véhicule les enfants sur le lieu de pratique grâce au service de car de la ville de Clermont-Ferrand.

A la fin du cursus de l'académie chaque enfant doit avoir acquis un socle commun technique qui lui permet de choisir selon ses capacités, ses disponibilités et sa motivation une filière de haut niveau ou de bon niveau.



1-2 La filière compétition :

- Propose à des joueurs minimes 1^{ère} année de rentrer sur un cycle de formation de 5 ans.
- Engage des équipes sur des championnats interdépartementaux et régionaux.
- Offre une ouverture vers la filière de haut niveau avec des passerelles vers la filière compétition.
- Offre une prise en charge principalement sportive.

Les joueurs qui suivent cette filière doivent acquérir les compétences qui leur permettront d'intégrer dans les meilleures conditions possibles une équipe senior de niveau régionale.

1-3 La filière de haut niveau :

Propose une prise en charge globale.

Cette structure a pour but de faciliter tout au long de la formation l'organisation sportive, médicale, et scolaire. Elle intègre le transport, l'internat ou la demi-pension.

Deux moments sont envisagés dans le cursus de haut niveau :

- La filière Minimes France :
 - Propose à des joueurs minimes 1^{ère} année de rentrer sur un cycle de formation de 2 ans.
 - Travaille en collaboration avec le Pôle Espoir de Vichy.
 - Participe aux championnats de France minimes.
 - Propose une ouverture vers le haut niveau grâce aux différentes sélections régionales et nationales.
- La filière Cadets France : (partenariat avec la S.A.S.P. du Stade Clermontois)
 - Propose à des joueurs cadets 1^{ère} année de rentrer sur un cycle de formation de 3 ans en programmant des entraînements quotidiens.
 - Participe aux championnats de France Cadets 1^{ère} Division.
 - Propose une ouverture vers le haut niveau grâce aux différentes sélections régionales et nationales.
 - Offre une structure de centre de Formation avec une prise en charge globale du joueur.

L'objectif de cette filière est d'amener les joueurs :

- 1) Vers le haut niveau de notre équipe professionnelle.
- 2) Vers le bon niveau de notre équipe Seniors de l'Association.
- 3) Vers le bon niveau régional ou national en alimentant l'ensemble des club de la Région.



2 – Le processus de formation

La formation est basée sur le travail à long terme avec l'ensemble des licenciés du Club. Pour ce faire le Club doit par l'intermédiaire de ses dirigeants, de son directeur technique et d'une équipe de cadres diplômés:

- Former des entraîneurs qui entrent dans une politique de formation et qui resteront dans des objectifs tournés vers la progression individuelle des joueurs autour de valeurs collectives.
- Inciter les joueurs en cours de formation à enrichir leur connaissance du jeu par des stages d'entraîneur internes ou externes au club organisés par le Comité du Puy de Dôme, la Ligue d'Auvergne ou la Fédération Française de Basket Ball.
- Détecter chez certains joueurs des prédispositions à entraîner et ainsi renouveler le staff des entraîneurs du club.
- Recruter des entraîneurs extérieurs au club qui adhèrent à ce projet de formation.
- Aider les entraîneurs en activité, en leur proposant des supports rassemblant les contenus techniques et pédagogiques de formations pour chaque catégorie d'âge.
- Organiser au mieux, l'accueil des licenciés, les matchs et les entraînements afin de placer l'entraîneur dans son rôle éducatif et technique.
- Servir de médiateur entre les entraîneurs, les joueurs ou leurs parents afin de prévenir d'éventuels conflits.
- Accueillir, accompagner et renseigner les parents. Les inciter à s'investir en tant que dirigeants dans le club durant la période de formation de leur enfant.
- Détecter chez certains joueurs des prédispositions à arbitrer et leur proposer des formations complémentaires.



3 – Nos partenaires de formation :

3-1 Les écoles de la ville et l'EMS

Le travail avec les écoles primaires du secteur de la Maison Des Sports et l'école municipale des sports est une priorité. Cette proximité facilite les déplacements des plus jeunes et de leurs parents sur les sites d'entraînements. La saison 2011/2012 doit nous conduire vers des interventions dans les écoles primaires du secteur.

3-2 Les clubs partenaires

Après conventionnement, les clubs partenaires profitent d'interventions techniques tout au long de l'année dispensées par nos cadres techniques. Les jeunes joueurs sont invités à participer aux stages pendant les vacances scolaires. Les clubs peuvent proposer des joueurs potentiels qu'ils ne peuvent plus faire progresser par manque de moyen.

3-3 L'organisation de stages

Plusieurs rassemblements sont organisés tout au long de l'année, au travers de stages, de tournois, de journées portes ouvertes organisés par le S.C.B.A.

En fin d'année, les jeunes joueurs se retrouvent sur les tournois organisés par les clubs, les comités, les ligues.

3-4 Le recrutement

- Donner à des jeunes joueurs la possibilité de s'entraîner et de jouer à un niveau qui n'est pas proposé dans leur club.
- Renforcer les groupes d'entraînement et de match des différentes équipes du S.C.B.A.
- Intégrer des joueurs qui présentent un potentiel technique, physique et mental en adéquation avec les objectifs sportifs et les valeurs du S.C.B.A.
- La majeure partie du recrutement se place en aval du travail de l'académie de basket et ne doit en aucun cas le remplacer.



4 – Nos partenaires Institutionnels :

4-1 La ville de Clermont-Ferrand

Les installations Sportives

- L'ensemble des entraînements et des matchs est rendu possible grâce au conventionnement entre l'association et la ville de Clermont-Ferrand.
- Les matchs et les entraînements sont concentrés à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand (petite salle) sur un volume global de 43heures.
- Le centre de Formation profite des installations de la grande salle de la Maison des Sports de Clermont-Ferrand.
- Le Gymnase Ferdinand Buisson, Le Gymnase Verlaguet, Le Gymnase J. Ferry, sont devenus indispensables aux entraînements des nombreuses équipes du Stade Clermontois Basket pour un volume total de 10heures.

Le Centre Médico Sportif

Le suivi médical des joueurs est primordial pour un club formateur, la structure du C.M.S. de la Maison des Sports, nous permet d'assurer ce suivi des babys jusqu'aux seniors selon les conditions suivantes :

- Le prix de la consultation au C.M.S. est compris dans le prix de la licence.
- L'ensemble des joueurs qui doivent être surclassés suivent une visite médicale renforcée (ECG, Tests physiques, etc.)
- Des places sont pré-réservées pour les licenciés du club.
- Un bilan général est fait par le médecin au Directeur Technique du Club, dans le respect du secret médical.

La Mission des Relations Internationales

Depuis 4 ans la ville de Clermont-Ferrand par l'intermédiaire de son organisme des Missions Internationales, nous permet de faciliter l'organisation de notre Tournoi International Benjamins.

- Prise en charge des frais de nourriture et de logement des équipes étrangères.
- Prise en charge des frais de déplacements des équipes étrangères.
- Facilite la communication des différentes informations d'organisations.
- sportives et extra sportives.
- Assure la présence de traducteurs tout au long du tournoi.



Tronc Commun de Formation 6/12 ans

Académie de Basket

Babys
Minis
Poussins
Benjamins

Les deux filières de Formation 13/18 ans

Filière Haut Niveau

Minimes France
Cadets France

Filière Compétition

Minimes Région
Cadets Région

Aboutissement de la Formation

Filière Haut Niveau

Seniors Professionnels
Seniors Nationaux

Filière Compétition

Seniors Départementaux
Seniors Régionaux

5-2 Evolution du volume d'entraînement du joueur

Catégorie	Niveaux d'expertises Nombres d'entraîneurs
Babys	-1 E.T.A.P.S -1 entraîneur B.E.E.S 1er ou 2ème degré option Basket-ball -1 Entraîneur Jeune -1 ou 2 entraîneurs assistants en formation initiale
Minis	
Poussins	-1 E.T.A.P.S -1 entraîneur B.E.E.S 1er ou 2ème degré option Basket-ball -1 Entraîneur Jeune -1 Entraîneur Initiateur
Benjamins 1 ^{ère} année	-1 entraîneur B.E.E.S 1er ou 2ème degré option Basket-ball -1 entraîneur Jeune -1 entraîneur assistant en formation initiale
Benjamins 2 ^{ème} année	-1 entraîneur Région ou B.E.E.S option Basket-ball ou en cours de formation sur ces niveaux -1 entraîneur assistant en formation initiale
Minimes 1 ^{ère} année	-1 entraîneur Région ou B.E.E.S option Basket-ball ou en cours de formation sur ces niveaux - 1 entraîneur assistants en formation initiale
Minimes 2 ^{ème} année	-1 entraîneur B.E.E.S 1er ou 2ème degré option Basket-ball -1 entraîneur assistant entraîneur Initiateur
Cadets 1 ^{er} année	-1 entraîneur B.E.E.S 1er ou 2ème degré option Basket-ball -1 entraîneur assistant Entraîneur Jeune
Cadets 2 ^{ème} année	-1 entraîneur B.E.E.S 2ème degré option Basket-ball -1 entraîneur assistant entraîneur Jeune
Cadets 3 ^{ème} année	

Rappel : Les niveaux de formations entraîneurs sous la responsabilité de la D.T.B.N

- 1) animateur Club
- 2) 2) Initiateur (Délégué aux comités)
- 3) Entraîneur Jeune
- 4) Entraîneur Région (Délégué aux ligues)
- 5) Brevet d'état d'éducateur sportif 1^{er} degré option basket-ball (D.T.B.N.)
- 6) Brevet d'état d'éducateur sportif 2^{ème} degré option basket-ball (D.T.B.N.)



5-3 Formation des cadres en fonction des catégories d'âge

Catégorie	Volume d'entraînement
Babys	<ul style="list-style-type: none"> - 1 entraînement par semaine - Stages pendant les vacances scolaires - Plateaux et tournoi le week-end
Minis	
Poussins	<ul style="list-style-type: none"> - 2 entraînements par semaine - Stages pendant les vacances scolaires - Matches le week-end
Benjamins 1 ^{ère} année	<ul style="list-style-type: none"> - 2 entraînements collectifs par semaine - 1 entraînement individuel par semaine - Stages pendant les vacances scolaires - Matches le week-end
Benjamins 2 ^{ème} année	<ul style="list-style-type: none"> - 2 entraînements collectifs par semaine - 1 entraînement individuel par semaine - Stages pendant les vacances scolaires - Matches le week-end + Participation aux sélections
Minime 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	<ul style="list-style-type: none"> - 3 entraînements collectifs par semaine - 1 entraînement individuel par semaine - Stages pendant les vacances scolaires - Matches le week-end - Participation aux sélections
Cadets 1 ^{er} année	<ul style="list-style-type: none"> - Entraînement quotidien - Stage pendant les vacances scolaires - Reprise des entraînements autour du 15 août - Matches le week-end
Cadets 2 ^{ème} année	
Cadets 3 ^{ème} année	



5-4

Stade Clermontois Basket Auvergne Planning Entraînements 2011/2012

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	SALLES
10H00-11H30						BABY	MS DES SPTS
14H00 -16H00			MINI + POUSSINS			MATCHS	MS DES SPTS
16H00 - 17H45			BENJAMINS 1				MS DES SPTS
17H45 - 19H45	CADETS 95 + 96	MINIMES FR	MINIMES R + FR	CADETS F + R	MINIMES FRANCE		MS DES SPTS
19H30 - 21H30	RM1	DEPARTEMENT SEN	RM1 + NM1	RM1 + 94	DEPARTEMENT SEN		MS DES SPTS
17H30 - 19H00		POUSSINS					J. FERRY
17H30 - 19H30				BENJAMINS			F. BUISSON
16H00 - 17H30			BENJAMINS 2				G. VERLAGUET
17H30 - 19H30					MINIMES REGION		G. VERLAGUET
18H00-20H00					CADETS R ET R		J.FERRY



REGLE DE VIE EN GROUPE et CHARTE DU JOUEUR STADE CLERMONTOIS BASKET AUVERGNE

PREAMBULE

Le SCBA est une association loi 1901 gérée par un bureau élu lors de l'assemblée générale.

Dans la mesure de leur disponibilité le président et le bureau s'efforceront de répondre aux questions des entraîneurs, des responsables d'équipe ou des joueurs. Ils sont les garants de cette charte.

INTRODUCTION

Ce guide est valable pour tous les joueurs du SCBA sans distinction aucune.

Il s'appuie essentiellement sur le RESPECT en toutes circonstances de la vie de groupe et développe des idées visant à favoriser l'image du club.

C'est effectivement en s'attachant à des valeurs simples que nous devons réussir à construire et pérenniser notre action.

VALEURS

- investissement, sérieux, enthousiasme dans la pratique sportive
- humilité, source de développement du collectif
- convivialité, base de la dynamique du relationnel
- intelligence, respectueuse de l'éthique sportive
-

UN GROUPE DEVIENT UNE EQUIPE QUAND IL FONCTIONNE DE FACON
COHERENTE

AUCUN JOUEUR N'EST PLUS IMPORTANT QUE L'EQUIPE
CHERCHER A S'APPRECIER AU TRAVERS DES DIFFERENCES

HORAIRES

Ils sont fixés par l'entraîneur pour tous les rendez-vous relatifs à la vie de l'équipe sur et en dehors du terrain.

En aucun cas le groupe n'attendra le ou les retardataires lors des différents déplacements.

Le ou les joueurs absents au rendez-vous devront rejoindre le groupe par leurs propres moyens.

ENTRAINEMENT

Toute absence de nature exceptionnelle devra être signalée à l'entraîneur en début de journée

La présence des joueurs est obligatoire sur le terrain 15 minutes avant le début de la séance, pendant lesquelles une attitude active d'échauffement libre et non attentiste sera adoptée.

Les joueurs participent à la dynamique du groupe en encourageant l'exécution des exercices ou du jeu et se montrent loyaux vis-à-vis des corrections.

Les joueurs seront amenés à arbitrer, lorsqu'ils ne seront pas inclus dans un exercice

Les joueurs sont tenus de participer au rangement du matériel.



VESTIAIRES

Ils sont un lieu de rendez-vous privilégiés des joueurs et de l'encadrement et à ce titre, interdits à toute personne, dans toute circonstance.

La responsabilité des vestiaires est attribuée au capitaine.

En l'absence de l'entraîneur ou du responsable d'équipe, les joueurs seront sous ses ordres.

MATCH

Lors des matchs les joueurs arriveront sur le terrain une heure avant le coup d'envoi
Les joueurs seront respectueux des décisions d'arbitrage

Substitution de joueur : sortir et rentrer en courant sans état d'âme

Encourager celui qui rentre

Taper la main de tout le banc

Temps mort : arriver rapidement sur le banc ensemble

Tous les joueurs écoutent se concentrent, récupèrent

Les 5 sur le terrain assis, les autres autour

Mi temps : Tous les joueurs reviennent sur le terrain pour shooter puis courir

Fin de match : ranger et mettre à la poubelle tous les objets ayant servi à l'équipe

Se rendre au vestiaire rapidement et participer au débriefing de façon constructive

Le responsable des maillots part le dernier du vestiaire après avoir vérifié qu'il n'y reste rien

DEPLACEMENT HOTEL REPAS :

Le logement à l'hôtel sera en chambre double

Toute dépense effectuée dans la chambre sera à la charge des occupants

Le montant du prix des repas est fixé par l'encadrement.

RELATION JOUEUR, EQUIPE, BUREAU DU SCBA.

Relation avec équipe pro : chaque licencié du stade a la possibilité d'assister gratuitement au match des pros

De même chaque équipe du stade est invitée à être présente 2 à 3 matchs par saison pour en assurer pour assurer les services inhérents à l'organisation du match Pro (stats, balai, buvettes)

Relation entraîneur bureau : Pour toutes questions les entraîneurs ou les responsables d'équipe seront toujours à l'écoute des joueurs

En cas de non-respect manifeste et répété de cette charte le bureau du SCBA est le seul habilité après avoir entendu le ou les joueurs concernés à prononcer une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club.

Bernard FAYE

Président du SCBA



5-5 Règlement Intérieur

Article 1 : Entrée en vigueur et modification du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur entrera en vigueur à compter de l'assemblée générale de l'association et s'appliquera jusqu'à ce qu'il soit expressément annulé ou remplacé par une nouvelle version sur décision du Comité Directeur de l'association.

Article 2 : Champs d'application du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur s'applique à tous les membres de l'association, il vient en complément de la charte du joueur qui sera remise lors de la première prise de licence au SCBA (annexe 1)

Article 3 : Procédure d'adhésion

Chaque candidat doit remplir une demande d'adhésion et l'adresser au Bureau de l'association, accompagnée d'un chèque de règlement représentant le montant de la cotisation valable pour l'exercice en cours.

L'acceptation de l'adhésion est donnée par le Bureau. En cas de décision de rejet de la candidature, le cas doit être soumis pour examen au bureau lors de la prochaine réunion de celui-ci. La décision est alors prise conformément aux règles de vote énoncées dans les statuts.

Article 4 : Organisation et fonctionnement du Bureau

4.1- Répartition des fonctions entre les membres du Bureau

Les tâches se répartissent de la façon suivante :

- Le Président : représente l'association et, outre ses fonctions statutaires, doit se consacrer à la recherche et au maintien des membres dans l'association, à la mise en contact des membres et plus généralement à toutes actions visant à l'objet de l'association.
 - Les Vice-présidents : agissant en coordination étroite avec le Président assurent le même type de tâches.
 - Le Secrétaire : assure les formalités relatives à la rédaction des procès-verbaux et à la tenue des registres.
 - Le Trésorier : assure toutes les tâches en rapport avec les aspects financiers de l'association et prépare tous justificatifs des dépenses qui pourraient lui être réclamés.
- #### **4.2 Frais et dépenses engagés par les membres du Bureau**

Sauf mission particulière, chaque membre assume seul les dépenses qu'il engage pour lui-même.

Les dépenses engagées par les membres du Bureau pour le fonctionnement administratif de l'association, courriers, photocopies, télécommunications sont remboursées sur justificatifs par l'association.



4.3- Tenue des registres et fichiers

Les comptes-rendus et procès-verbaux des réunions du Comité Directeur et des Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires sont rédigés, diffusés et archivés par le Secrétaire.

La comptabilité est tenue, diffusée le cas échéant, et archivée par le Trésorier. L'exercice comptable commence le 1^{er} Juillet et se termine le 30 Juin de l'année suivante.

Le fichier des membres est tenu et archivé par le Secrétaire, diffusé au Comité Directeur.

4.4 - Règles de correspondance de l'association :

Le Président, les Vice-présidents, le Secrétaire et le Trésorier sont autorisés à signer seuls la correspondance administrative de l'association dans la mesure où elle est non seulement conforme aux statuts mais correspond aux tâches définies par le règlement intérieur.

Article 5 - Règles générales de diffusion de l'information :

En dehors de l'information interne à l'association accessible à chacun des membres et pouvant faire l'objet d'une procédure de diffusion spécifique, il existe une information courante de la vie de l'association concernant en premier chef le Bureau, tel que notamment la collecte des demandes d'adhésion.

Toute information nécessitant une réaction rapide de l'association doit être transmise immédiatement à l'ensemble des membres du Bureau.

Article 6 : Mandats et comptes bancaires

Le Président, le Trésorier et le Trésorier Adjoint ont le pouvoir de signer seuls les dépenses de fonctionnement de l'association.

Article 7 : Cotisation et Adhésion

Le montant des licences est voté chaque année par l'assemblée générale sur proposition du bureau (annexe 2) Chaque demande de licence est accompagnée du règlement. A la demande de l'adhérent, des facilités de paiement pourront être accordées

En cas de manquement grave à l'esprit de l'association, ou des règles définies par la charte du joueur, le Comité Directeur pourra voter, conformément aux règles énoncées dans les statuts, l'exclusion d'un membre. En cas d'exclusion, la cotisation ne sera pas remboursée.

Article 8 : Election et remplacement des membres du Comité Directeur

Les membres du Comité Directeur sont élus en Assemblée Générale par les membres actifs de l'association au scrutin secret à la majorité relative.

En cas de vacance de poste, le Comité Directeur pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif à la plus prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque ou devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Fait à Clermont Ferrand le 19 juin 2009